

Information au 1^{er} janvier 2022

Pour remplir votre bulletin d'adhésion



L'adhésion au VCMB Cyclotourisme comprend :

- La cotisation VCMB Cyclotourisme.
- La licence FFVélo
- Une assurance à choisir selon les garanties souhaitées (Petit Braquet ou Grand Braquet),
- En option, la revue mensuelle de la FFVélo «Cyclotourisme»,

Cotisation VCMB Cyclotourisme		Coût
Pour une inscription uniquement à la section Cyclo		
Cyclo 1 ^{ère} adhésion		39,50 €
Cyclo adhésions suivantes (Famille)		19,50 €
Pour une inscription à plusieurs sections du VCMB		
Section Cyclo + 1 autre section (-10 €)		29,50 €
Section cyclo + 2 autres sections (-14 €)		25,50 €

Licence FFVélo			Coût
Adulte			28,50 €
Famille (second adulte et suivant)			13,00 €
Assurance Axa (Delta entre PB et GB)			
PB	Décès accidentel	5 000 €	22 €
	Décès ACV/AVC :		
	En l'absence du test à l'effort de moins de 2 ans	1 500 €	
	En Présence du test à l'effort de moins de 2 ans	3 000 €	
	Invalidité permanente totale	30 000 €	
GB	Décès accidentel	15 000 €	72 €
	Décès ACV/AVC :		
	En l'absence du test à l'effort de moins de 2 ans	2 500 €	
	En Présence du test à l'effort de moins de 2 ans	7 500 €	
	Invalidité permanente totale	60 000 €	
En plus : Garanties matérielles vélos, vêtements, accessoires et médicales supplémentaires			

Revue mensuelle FFVélo		Coût
Revue sur 12 mois		25,00 €

* La licence FFVélo et l'assurance peuvent être souscrites par l'intermédiaire d'un autre club, mais elles sont obligatoires pour adhérer au VCMB Cyclo. (Fournir une copie de l'attestation de licence)

* Le contrat d'assurance AXA « NOTICE-INFORMATION-DU-LICENCIE-2022-COMPLET.PDF », est disponible sur notre site : www.vcmb.fr/cyclo/le-club/adhesion

Questionnaire de santé (Cerfa) ou certificat médical ?

Si votre certificat médical fourni au club a moins de 4 ans (licence RANDO), vous pouvez répondre au questionnaire de santé (QS-SPORT - Cerfa N°15699*01). Il est téléchargeable sur le site dans la rubrique « Adhésion » ou est disponible sur demande au club. Sinon, il vous faudra fournir un nouveau certificat médical.

Statuts et règlements intérieurs

Les statuts et règlements intérieurs de l'association VCMB et de sa section Cyclotourisme sont disponibles sur le site internet de la section, sur demande et au local du club.